

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLETAdministration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
36, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAYAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.

Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

DÉPÉCHES COMMERCIALES**MÉTAUX**

LONDRES, 23 Mars, Dépêche de 4 h. 30

CUivre	TON	COURS	HAUSSE	BAISSE	NEW-YORK, 23 MARS	
					L. 12 JOUR	C. PRÉCED
Comptant	cal.ne	£ 64 10/-	10/-	-/-	44 06	43 97
8 mois.....		£ 65 2/6	15/-	-/-	44 06	43 97
ETAIN					76 3/4	76 1/8
Comptant	ferme	£ 175 10/-	53/6	-/-	45 25	45 25
FER					50 7/2	4 d
Comptant	calmc	£ 50 7/2	4 d	-/-	51 1/2	-/-
3 mois.....		£ 51 1/2	50/-	-/-		
Prix comparés avec ceux de la deuxième Bourse						
du 21 mars 1914.						

Cotons : mars, baisse 6 points ; mai, baisse 7 points ; juillet, baisse 7 points ; octobre, baisse 9 points. — A peine soutenu.

Câlés : baisse 1 à 6 points.

NEW-YORK, 23 MARS

Cuivre Standard disp. 44 06 43 97

avril 44 06 43 97

Amalgamat. Cop. 76 3/4 76 1/8

Fer 45 25 45 25

CHICAGO, 23 MARS

Blé sur Mai 93 5 8 93 3 8

JUILLET 89 2/8 88 3 4

Maïs sur Mai 69 7/8 68 7 8

Saindoux sur JUILLET 69 7/8 68 3 4

Mais 10 90 10 75

Saindoux sur JUILLET 11 10 95

M. J.-J. CASPAR-JORDAN

Rédacteur en Chef du HAVRE et du PETIT HAVRE



PHOTO PERNÉE

Cliché Petit Havre

La Commission d'Enquête sur l'Affaire Rochette

Voici le compte rendu analytique de la fin de la séance de l'après-midi dont nous publions le début d'autre part :

Plusieurs questions sont posées à M. Briand sur la copie du document que possédait M. Calmette.

M. Briand affirme que c'est uniquement à cause de la mort de M. Calmette que M. Barthou a lu le document à la tribune.

« Je ne serais pas surpris, dit M. Briand, que M. Barthou ait agi ainsi pour honorer la mémoire de M. Calmette. Personnellement, je me suis toujours refusé à donner à M. Calmette des indications que dans des mains amies on me demandait sur cette affaire. »

Répondant toujours à des questions, l'ancien président du Conseil déclare qu'il avait toujours dit aux magistrats : « Vous allez arriver devant la Commission d'enquête ; parlez selon votre conscience. »

Plus tard, j'ai dit un jour à M. Monis : « Le procureur général ne parlera sur ces faits que si vous le relèvez du secret professionnel. »

M. Briand ajoute qu'il n'a jamais laissé les influences politiques pénétrer dans son cabinet de garde des sceaux.

« Après le récit que me fit M. Fabre, j'ai eu l'impression qu'il aurait été révoqué s'il n'avait pas obtenu. Plus tard, il me dit qu'en agissant comme il l'avait fait, il avait cru rendre service au gouvernement du moment ; que le revoqué n'avait pas de conséquences juridiques. »

M. Briand dit qu'il n'a jamais su au moment de l'arrestation de Rochette que M. Caillaux s'intéressait aux affaires de ce financier.

Comme M. Franklin Bouillon lui demande s'il n'a pas eu l'impression qu'il y a une tendance au grossissement chez le procureur général, M. Briand répond que la question est délicate.

« Songez, dit-il, que ce qu'on lui demandait a dû être cruel pour lui qui était opposé à la réme. »

M. Briand affirme que lorsqu'il conféra avec M. Fabre, il ignorait que MM. Monis et Caillaux avaient joué dans l'affaire de la remise un rôle que M. Jaurès estimait apparaître comme inexplicable.

Interrogé sur la déposition de M. Bidault de l'Ile, M. Briand dit que ce magistrat a fait un acte de solidarité professionnelle. Quant à celle de M. Fabre, il n'est pas douteux, dit-il, qu'en déposant devant vous, il a eu l'impression que c'était la fin de sa carrière.

La Commission s'assiedra à demain matin pour entendre M. Barthou et à nouveau M. Caillaux qui l'a demandé.

La Loi sur les Témoignages reçus par la Commission

L'Officiel promulgue la loi relative aux témoignages reçus par la Commission d'enquête parlementaire.

LE MEURTRE DE M. CALMETTE**L'Instruction**

M. Boucard, chargé de l'instruction de l'affaire Caillaux, a entendu hier après-midi, Mme Chartran, la princesse de Messagne-Estradère et M. Isidore de Lara.

Mme Messagne-Estradère déclare que M. Calmette avait offert trente mille francs à une personne détenant des photographies de trois lettres qui avaient été détruites lors du divorce de M. Caillaux d'avec Mme Durée.

La personne refusa d'ailleurs de livrer ces documents.

Lorsqu'une de ces lettres signée « Ton Jo » paraît dans le Figaro, Mme Caillaux put supposer que les deux autres étaient également entre les mains de M. Calmette.

M. Isidore de Lara confirme la déposition de Mme Messagne-Estradère.

Il déclare qu'il dinait avec Mme Caillaux le lendemain de la publication par le Figaro de la troisième signée « Ton Jo ». Il conserve le souvenir de l'indignation et des craintes de Mme Caillaux.

Le lendemain matin Mme Caillaux renouvelait l'expression de ses craintes et manifestait l'intention de poursuivre le directeur du Figaro. Des personnes présentes lui firent remarquer que M. Calmette souleverait la question d'incompétence.

M. de Lara donne ensuite de grandes précisions sur l'état d'esprit de Mme Caillaux la veille du crime.

À la suite de ces dépositions, Mme Caillaux a été reconduite à St-Lazare.

Une Note du « Figaro »

Le Figaro publie une note dans laquelle il proteste contre la déclaration faite par Mme Messagne-Estradère au juge d'instruction et suivante laquelle M. Calmette aurait offert à une femme X... et à Mme Messagne-Estradère elle-même une somme de 30,000 francs pour lui ménager une entrevue avec Mme Gueydan, première femme de M. Caillaux.

Il fait remarquer combien invraisemblable est l'attitude prétée à M. Calmette et indique que Mme Messagne-Estradère n'était nulle-

M. POINCARÉ AU BANQUET DE LA PRESSE JUDICIAIRE

Le président de la République a présidé hier soir le banquet annuel de l'Association de la presse judiciaire.

Au dessert, M. Poincaré a fait l'éloge de l'Association qui enseigne la dignité, la tenue, la délicatesse professionnelles à ses adhérents qui sont pour la justice des auxiliaires indispensables.

AU COMITÉ EXÉCUTIF DU PARTI RADICAL

Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Henri Michel, sénateur.

Ceux-ci a rendu compte de la visite que le bureau du Comité, après les graves événements récents, avait cru devoir faire à M. Caillaux pour l'assurer de la confiance et de la sympathie du parti.

Il a été annoncé de différents côtés que M. Caillaux allait se retirer de la vie politique. Cette nouvelle est tout au moins prémature.

M. Bonnet, président de la Fédération de la Seine, a ensuite présenté la motion suivante :

« Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, comptant sur le zèle du Parlement pour terminer à bref délai le vote du budget et considérant que le gouvernement a fixé au 26 avril les élections législatives, estime qu'il y aurait un grave inconveniencie de les retarder. »

Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

Après ce vote, le Comité s'est occupé de la situation électoraire dans les divers départements. Il a, en particulier, donné l'investiture à M. Longray, dans la deuxième circonscription de Rouen.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Par 40 voix contre 34, le Conseil municipal de Paris a adopté un vœu disant que les enfants admis gratuitement dans les écoles primaires, pourront bénéficier de la Caisse des pensions.

POUR LES SOUS-AGENTS DES P.T.T.

La Commission du budget, d'accord avec le gouvernement, a accordé une augmentation de 700,000 francs pour l'élevation des frais de séjour des sous-agents des P.T.T.

LA RÉSISTANCE CONTRE LE HOME RULE EN IRLANDE

Le Calme à Belfast

BELFAST. — Le calme est complet. Les marins fraternisent avec les volontaires.

Sir Edward Carson va prolonger son séjour dans l'Ulster, il annonce qu'on l'a convié à se préparer activement à résister à toute tentative de coercition.

À la Chambre des Communes

LONDRES. — À la Chambre des Communes, répondant à une question, M. Asquith a déclaré que le ministre de la guerre n'a donné au général Paget aucune instruction relative à une occupation de l'Ulster. Les seules instructions données au général la semaine dernière n'avaient trait qu'à des mouvements de troupes.

Il ne s'agit là que de mesures de protection ; le gouvernement ne se propose aucune autre opération.

Le général Gough et d'autres officiers avaient interprété ces instructions dans un sens plus étendu. Le Conseil de l'armée est maintenant convaincu qu'il y a eu un simple malentendu.

Le Figaro publie une note dans laquelle il proteste contre la déclaration faite par Mme Messagne-Estradère au juge d'instruction et suivante laquelle M. Calmette aurait offert à une femme X... et à Mme Messagne-Estradère elle-même une somme de 30,000 francs pour lui ménager une entrevue avec Mme Gueydan, première femme de M. Caillaux.

Il fait remarquer combien invraisemblable est l'attitude prétée à M. Calmette et indique que Mme Messagne-Estradère n'était nulle-

ment au courant des intentions du directeur du Figaro qu'elle ne voyait que fort rarement. D'autre part, dans son éditorial, le Figaro renouvelle la déclaration qu'au jour de sa mort M. Calmette n'avait plus aucune lettre d'aucune sorte à publier et s'élève vivement contre l'allégation qui a tenté de se faire jour aujourd'hui au cours de l'instruction et selon laquelle il voulait atteindre Mme Caillaux.

« Allons donc ! s'exclame-t-il ; en attendant que nos témoins soient entendus par M. Boucard, la collection du Figaro est là qui répond. »

À propos de la lettre de M. Thalamas L'Œuvre publie une lettre ouverte de M. Gustave Téry à M. Lavisse, président du Conseil supérieur de l'instruction publique, dans laquelle il invite ce fonctionnaire à défrayer M. Thalamas, professeur de l'Université, en congé, au tribunal universitaire, en raison de sa récente lettre à Mme Caillaux, la félicitant de son acte — lettre qui est l'apologie d'un crime en même temps qu'une exécration au meurtre.

M. Téry rappelle qu'il fut lui-même révoqué de ses fonctions universitaires pour s'être permis une plaisanterie sur la barbe de M. Fallières où l'on voulait voir une provocation au meurtre.

Il termine en exprimant l'espérance que les pères de famille, justement indignés, n'en seront pas réduits à se faire justice, suivant la méthode même que recommande M. Thalamas.

La mort de notre excellent rédacteur en chef et ami M. Hippolyte Léonard, survenue au mois de décembre dernier, a créé, dans notre maison du Petit Havre, un vide profond. Nous n'oublierons pas tout ce que notre journal doit à ce fin et spirituel écrivain, à cet homme de sens avisé, qui était, on le sait, une des figures les plus caractéristiques et les plus sympathiques de notre cité. Mais sa fonction restant sans titulaire, nous avons dû nous préoccuper de lui chercher un successeur.

Le Conseil d'administration a tenu à ne pas procéder hâtivement à ce choix. Le Petit Havre n'est pas de ces maisons changeantes où l'on modifie sans cesse (et en apparence impunément) la liste des collaborateurs.

Nos rédacteurs, qui sont nos amis et les amis de notre public, savent très bien que l'autorité, dans notre ville, ne s'acquiert que lentement et que le succès de l'écrivain y est inséparable de l'estime que sait mériter l'homme. Notre journal est en outre soutenu politiquement de son passé, qui remonte à la fin de l'empire qu'il a combattu et aux premières années de la République qu'il a contribué, pour sa modestie parti, à raffermir. Il a toujours soutenu une politique de progrès démocratique : contre les retours offensifs de l'absolutisme et de la réaction, il s'est démarqué montrant de l'hostilité à l'égard de l'empereur, dans le sens historique et républicain de ce mot ; contre les prétentions intolérantes et irréfléchies de la démagogie, il s'est invariablement souvenu qu'en notre Normandie seul peut définitivement triompher le parti du bon sens et de la pondération.</p

**LE MEILLEUR DENTIFRICE
BADIANOL**
— Qu de Paris, ST-ETIENNE-DU-ROUVRAY (Eure) —
En vente au GRAND BAZAR et aux GALERIES DU HAVRE.

ÉTRANGER

ALSACE-LORRAINE
Où le Français est-il encore
langue officielle ?

Sait-on combien il y a encore de communautés en Alsace-Lorraine, dans lesquelles la loi admet l'usage du français comme langue officielle ? Exactement 291 sur les 1,705 communes que comptent les trois départements, soit un peu plus que dix-sept pour cent. En voici le détail :

Dans la Haute-Alsace : une commune, dans l'arrondissement d'Altkirch (Lutzen, près Montreux-Vieux) et deux dans celui de Ribeauvillé (Labaroche dans le Val-d'Abey et l'Allemant-Ribas, dans la vallée de la Liepvre) ; total : 3.

Dans la Basse-Alsace : 18 communes : dans l'arrondissement de Molsheim (valée de la Bruche) et dans celui de Schlestadt (Val de Villé) ; total : 22.

En Lorraine : la ville de Metz, 116 communes (sur 152) dans l'arrondissement de Metz-campagne ; 12 dans celui de Boulay ; 108 (sur 122) dans celui de Château-Salins ; 4 dans celui de Thionville-Est ; 4 dans celui de Thionville-Ouest ; 21 dans celui de Sarrebourg ; total : 266.

Toutes ces restrictions sont établies pour les villes de Metz, Dieuze et Château-Salins.

MEXIQUE

Les Négociations avec les Etats-Unis
On annonce le retour à Mexico de M. Portillo y Rojas, ministre des affaires étrangères du Mexique, qui eut, à la Vera-Cruz, une entrevue avec M. Lind, agent confidentiel du président des Etats-Unis. D'après le *New-York Herald*, l'objet de la visite de M. Portillo était de sonder l'agent de M. Wilson, dans le but de savoir si les Etats-Unis accepteraient qu'il prit la présidence du Mexique en remplacement du général Huerta, tout en laissant à ce dernier la faculté de se présenter au mois de juillet aux élections présidentielles. La question aurait été soumise au président Wilson, qui déjà aurait manifesté des dispositions favorables à M. Portillo y Rojas.

D'autre part, le *Times* reçoit à ce sujet, les renseignements suivants : de son correspondant de Washington :

Washington, 22 mars.

« La présence à la Vera-Cruz de M. Portillo y Rojas, ministre des finances du président Huerta, de MM. Lind et O'Shangnessy, chargés d'affaires des Etats-Unis au Mexique, et de M. Höhler, dans le but manifeste d'échanger leurs vues sur la situation, a de nouveau donné naissance au bruit que le président Huerta pourrait peut-être se retirer, et démissionnerait en faveur d'un président provisoire qui pourrait être accepté par les Etats-Unis.

« J'ai de bonnes raisons de penser qu'une combinaison de ce genre est à l'étude en dépit de toutes les informations contraires qui ont été publiées. Je suis en mesure de dire que le président Huerta accepterait de se retirer en faveur de quelqu'un en qui il aurait confiance. La difficulté jusqu'à présent réside dans le fait que ce M. Wilson se refusait à donner sa confiance aux personnalités que le général Huerta aurait choisies, et insisté pour que ce fut un des constitutionnalistes du Nord qui devint président provisoire.

« Mais depuis les démissions qu'il a éprouvées en ce qui concerne le général Villa et le général Carranza, le président Wilson a laissé comprendre que son hostilité personnelle à l'égard du général Huerta avait diminué, et que, de plus, il considérait M. Portillo y Rojas comme un homme d'un beau caractère, ce que, du reste, il paraît être. »

CHINE

La Tension des relations sino-japonaises

On apprend que M. Yamaza, ministre du Japon, au cours d'une entrevue qu'il a eue, le 12 courant, avec Hsing-Hsi-Ling, premier ministre, aurait déclaré à ce dernier que l'accord conclu par la Chine avec une compagnie américaine léssait les droits reconquis au Japon par les traités, en dépit des démarches entreprises par le Japon pour obtenir de la Chine des droits semblables à ceux des concessionnaires américains.

M. Yamaza a fait remarquer que la Chine a conclu cet accord sans l'avoir porté à la connaissance du Japon. Une telle action, aurait-il dit, répond fort mal aux relations amicales qui existent entre les deux pays et aux amitiés que le Japon entretient dans le monde.

M. Yamaza ajoutant qu'il avait reçu l'ordre de demander à la Chine si elle pouvait accorder au Japon des concessions en dehors des règlements affectés au groupe américain, le premier ministre aurait répondu que la Chine ne jugeait pas opportun de modifier le contrat en question, car toute modification ne pourrait qu'amener des complications.

INFORMATIONS

Second Interrogatoire
de Mme Caillaux

On sait que Mme Caillaux a déclaré samedi que, si elle avait tiré sur M. Calmette, c'était parce qu'elle avait été avisée que le directeur du *Figaro* s'apprêtait à publier des lettres intimes écrites à elle par son mari, avant leur mariage. Et Mme Caillaux avait indiqué les noms de plusieurs témoins en priant le juge d'instruction de les interroger.

C'est ainsi que M. Boucari a entendu hier après-midi Mme Chariran, veuve du peintre, mais le magistrat n'a pu recueillir de la bouche du témoin la confirmation absolue de ce qu'avait déclaré Mme Caillaux, a dû confronter l'inculpé.

Mme Joseph Caillaux, ayant donc été amenée au Palais vers deux heures, a traversé les couloirs de l'instruction où se heurtait à des photographes qui voulaient prendre des instantanés au magnématum. « C'est odieux ! s'est écriée Mme Caillaux en se cachant le visage dans son manchon. Comme le service d'ordre est mal organisé ! C'est insensé ! C'est abominable ! »

L'accusée fut introduite dans l'arrière-cabinet de M. Boaré, où elle retrouva le bâtonnier Labori, M. Lebeau et de Pachmann, avec qui elle put s'entretenir pendant quelques minutes avant d'être confrontée avec Mme Chariran.

Confrontation assez agitée, qui paraît ne pas avoir donné de résultats décisifs, au cours de laquelle Mme Chariran reconnaît que, si elle n'avait pas en réalité vu les lettres en question, elle en avait au moins entendu parler d'une façon évidente.

On m'a dit, déclare-t-elle, que ces lettres étaient bien connues dans certaines salles de rédaction.

— Qui vous a dit cela ? interroge le juge d'instruction.

Et Mme Chariran cita le nom d'un directeur de journal.

Les Fêtes Anglo-Françaises à Cherbourg

La cavalcade organisée dimanche dernier, à Cherbourg, a eu lieu par un temps magnifique.

Un très beau char symbolisait l'Entente cordiale.

Les autorités civiles ayant pris part au déjeuner à bord du cuirassé *Saint-Vincent* sont revenus à terre avec l'amiral Evan et ses officiers, pour assister du balcon du théâtre au défilé du cortège.

Au moment du passage du char de l'Entente cordiale, des milliers de petits drapés ont été jetés. L'hymne anglais a été joué par la musique, au milieu d'une immense acclamation populaire.

Le soir, les Anglais ont donné un concert sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Les escales françaises et anglaises étaient illuminées.

Un Procureur de la République mystifié

De passage à Paris, un procureur de la République d'une ville de l'Est, M. C..., fit la connaissance, dans un grand restaurant de Montmartre, d'une jeune et élégante femme qui lui dit d'appeler Mme Régina Badet et lui donna rendez-vous, deux heures plus tard, à son domicile, square Labruyère.

Le magistrat, qui avait copieusement soufflé et avait vu de nombreuses coupes de champagne, se présente à l'heure convenue chez Mme Régina Badet, mais la gracieuse artiste ne reconnaît pas — et pour cause — ce singulier visiteur. Elle voulut l'éloigner ; il insista tant et si bien qu'il fallut requérir l'assistance de deux agents.

Au poste de police, où le magistrat donna son identité, l'affaire fut éclaircie. Le procureur de la République avait été mystifié et il n'eut d'autre ressource que d'adresser toutes ses excuses à Mme Régina Badet — la vraie — avec une gerbe de fleurs.

Un Incident au Palais

Un incident qui a provoqué au Palais de Justice de Paris, une grande émotion, s'est déroulé hier à l'audience de la 6^e chambre de la Cour d'appel, présidée par M. le conseiller Servin. Comme Mme Mareau et Raimond achetaient de plaider une affaire de divorce entre les époux Cart, on vit une femme se précipiter vers la barre en s'écriant : « C'est infâme ! Servin et Thomas sont des magistrats infâmes ! ». En même temps elle braquait un revolver dans la direction des magistrats. On se jeta sur elle pour la détourner.

Son arme arrachée, elle fut conduite au parquet par M. l'avocat général Watine en personne ; elle déclara de nommer Lavigne de Sainte-Suzanne. Son mari avait intenté contre elle une action en divorce. Elle reprocha aux magistrats de la Cour d'avoir fait droit à cette demande et d'avoir prononcé le divorce malgré son opposition.

Arrestation d'un brigadier des Douanes

Un scandale vient d'éclater à Marseille, soulignant dans les milieux commerciaux, une vive émotion. Par suite des agissements coupables d'un brigadier du service de l'octroi, l'administration municipale a été frustre de sommes très importantes.

Voici comment. Les bois sont imposés à leur entrée à Marseille de divers droits. Ces droits sont remboursés, si ces marchandises ressortent des barrières de l'octroi.

Le brigadier, de connivence avec des négociants, délivrait des consignats qui affirmaient des sorties de bois, qui n'avaient pas été effectuées, ce qui faisait récupérer aux marchands, des taxes qui ne leur étaient pas dues. Le brigadier Mathieu Rossi a été arrêté, ainsi que quatre commerçants qui ont été écorvés, à la disposition du parquet.

Un Fonctionnaire révoqué

Le Conseil d'Etat vient de préciser, par un arrêt inaugurant une jurisprudence, les droits pénaux des fonctionnaires qui sont atteints d'une peine disciplinaire en violation de l'article 65 de la loi du 22 avril 1905 sur la communication préalable des dossiers.

Il s'agit d'un architecte-voyer communal, licencié par le maire de Biskra, et qui s'était pourvu devant le Conseil d'Etat contre cette mesure.

Or, en fait, bien des fonctionnaires n'ont pas de dossier, et c'est la réponse qui fut faite à l'architecte par le maire quand il réclama.

Mais le Conseil d'Etat vient de répondre que la loi de 1905 a eu pour but d'empêcher qu'aucun fonctionnaire ou employé puisse être frappé d'une peine disciplinaire sans avoir été avisé des motifs de la mesure prise contre lui et sans avoir été ainsi mis à même de présenter ses moyens de défense. Il a donc prononcé l'annulation de l'arrêté du maire qui avait relevé le requérant de ses fonctions sans lui faire aucune communication relative à la mesure projetée contre lui. Mais c'est ici que se posait une question d'un intérêt très général.

Une fois la révocation annulée, y avait-il lieu de donner satisfaction à la demande du requérant qui réclamait la restitution de son traitement depuis le jour de sa révocation ?

Le Conseil d'Etat a fait une distinction entre les fonctionnaires dont la situation juridique est fixée par une disposition de loi ou de règlement émanant de l'autorité compétente, c'est-à-dire ceux qui jouissent d'un statut, et d'autre part, les employés ou agents qui, sans appartenir à un cadre réglementé, sont liés à une commune par une sorte de contrat.

Et cet amour-là se traduit d'abord par l'amour de la cuisinière, amour d'essence supérieure à celle de pot-au-feu — il va sans dire, et pour parler plus prosaïquement, attachement égoïste à sa personne, à ses rôtis et à ses sauces.

Car il est de toute évidence — et les nouveaux Catons n'ont peut-être pas complètement tort, même dans la sévérité de leurs conclusions — que la mangeaille a pris une place de choix dans la décadence. C'est est du moins l'avis des Catons modernes qui voient préparer aux marchands, des taxes qui ne leur étaient pas dues, des traits de la faiblesse romaine dans l'amour immodéré de la cuisine.

Et cet amour-là se traduit d'abord par l'amour de la cuisinière, amour d'essence supérieure à celle de pot-au-feu — il va sans dire, et pour parler plus prosaïquement, attachement égoïste à sa personne, à ses rôtis et à ses sauces.

Car il est de toute évidence — et les nouveaux Catons n'ont peut-être pas complètement tort, même dans la sévérité de leurs conclusions — que la mangeaille a pris une place de choix dans la décadence. C'est est du moins l'avis des Catons modernes qui voient préparer aux marchands, des taxes qui ne leur étaient pas dues, des traits de la faiblesse romaine dans l'amour immodéré de la cuisine.

Comment des lors ne pas voir une artiste dans la cuisinière et ne pas user à son égard des formules adulatrices dont on a coutume d'asperger le chanteur et le danseur ?...

La demi-déesse du fourneau ne l'ignore pas.

Elle abuse à loisir de ses fantaisies tyranniques. Elle finit par nous imposer ses goûts et ses manières, à nous faire supporter ses toquades et de préparer un poisson, de rôtir une pièce de viande ou de combiner les mystères de l'entremets sucré.

Comment des lors ne pas voir une artiste dans la cuisinière et ne pas user à son égard des formules adulatrices dont on a coutume d'asperger le chanteur et le danseur ?...

La demi-déesse du fourneau ne l'ignore pas.

Elle abuse à loisir de ses fantaisies tyranniques. Elle finit par nous imposer ses goûts et ses manières, à nous faire supporter ses toquades et de préparer un poisson, de rôtir une pièce de viande ou de combiner les mystères de l'entremets sucré.

Comment des lors ne pas voir une artiste dans la cuisinière et ne pas user à son égard des formules adulatrices dont on a coutume d'asperger le chanteur et le danseur ?...

La demi-déesse du fourneau ne l'ignore pas.

Elle abuse à loisir de ses fantaisies tyranniques. Elle finit par nous imposer ses goûts et ses manières, à nous faire supporter ses toquades et de préparer un poisson, de rôtir une pièce de viande ou de combiner les mystères de l'entremets sucré.

Comment des lors ne pas voir une artiste dans la cuisinière et ne pas user à son égard des formules adulatrices dont on a coutume d'asperger le chanteur et le danseur ?...

La demi-déesse du fourneau ne l'ignore pas.

Elle abuse à loisir de ses fantaisies tyranniques. Elle finit par nous imposer ses goûts et ses manières, à nous faire supporter ses toquades et de préparer un poisson, de rôtir une pièce de viande ou de combiner les mystères de l'entremets sucré.

Comment des lors ne pas voir une artiste dans la cuisinière et ne pas user à son égard des formules adulatrices dont on a coutume d'asperger le chanteur et le danseur ?...

La demi-déesse du fourneau ne l'ignore pas.

Elle abuse à loisir de ses fantaisies tyranniques. Elle finit par nous imposer ses goûts et ses manières, à nous faire supporter ses toquades et de préparer un poisson, de rôtir une pièce de viande ou de combiner les mystères de l'entremets sucré.

Comment des lors ne pas voir une artiste dans la cuisinière et ne pas user à son égard des formules adulatrices dont on a coutume d'asperger le chanteur et le danseur ?...

La demi-déesse du fourneau ne l'ignore pas.

Elle abuse à loisir de ses fantaisies tyranniques. Elle finit par nous imposer ses goûts et ses manières, à nous faire supporter ses toquades et de préparer un poisson, de rôtir une pièce de viande ou de combiner les mystères de l'entremets sucré.

Comment des lors ne pas voir une artiste dans la cuisinière et ne pas user à son égard des formules adulatrices dont on a coutume d'asperger le chanteur et le danseur ?...

La demi-déesse du fourneau ne l'ignore pas.

Elle abuse à loisir de ses fantaisies tyranniques. Elle finit par nous imposer ses goûts et ses manières, à nous faire supporter ses toquades et de préparer un poisson, de rôtir une pièce de viande ou de combiner les mystères de l'entremets sucré.

Comment des lors ne pas voir une artiste dans la cuisinière et ne pas user à son égard des formules adulatrices dont on a coutume d'asperger le chanteur et le danseur ?...

La demi-déesse du fourneau ne l'ignore pas.

Elle abuse à loisir de ses fantaisies tyranniques. Elle finit par nous imposer ses goûts et ses manières, à nous faire supporter ses toquades et de préparer un poisson, de rôtir une pièce de viande ou de combiner les mystères de l'entremets sucré.

Comment des lors ne pas voir une artiste dans la cuisinière et ne pas user à son égard des formules adulatrices dont on a coutume d'asperger le chanteur et le danseur ?...

La demi-déesse du fourneau ne l'ignore pas.

Elle abuse à loisir de ses fantaisies tyranniques. Elle finit par nous imposer ses goûts et ses manières, à nous faire supporter ses toquades et de préparer un poisson, de rôtir une pièce de viande ou de combiner les mystères de l'entremets sucré.

Comment des lors ne pas voir une artiste dans la cuisinière et ne pas user à son égard des formules adulatrices dont on a coutume d'asperger le chanteur et le danseur ?...

DANS LA REGION

Rouen

Cambriloge. — Un cambriloge audacieux a été commis, au cours de la nuit dimanche à lundi, chez M. Laroze, receveur bursliste, domicilié rue du Crâne, n° 12. Pendant son absence, qui dure depuis plusieurs mois, une femme, mère d'un ou plusieurs individus, ont aussi, à l'aide de caisses ci-dessous à pénétrer dans ses appartements et a dérobé, dans le placard d'une pièce située au premier étage, une somme de 320 francs composée de billets de banque et de pièces d'or.

M. Lafosse, commissaire de police, a ouvert une enquête et les coupables sont activement recherchés.

Tout porte à croire qu'ils devaient connaître la maison, car leur présence n'a été signalée dans aucune autre pièce que celle où se trouvait l'arrestation.

THEATRES & CONCERTS

Theatre-Cirque Omnia

CINEMA OMNIA PATHÉ

Aujourd'hui mardi, à 9 heures, représentation de cinématographie avec le nouveau programme de la semaine, dont ci-dessous la composition :

Programme du mardi 24 au lundi 30 mars inclus.

Tous les mardis, changement complet du programme.

Matinée : jeudi et dimanche.

Pour la première fois au Havre :

L'Intruse, comédie dramatique en 2 parts. — **Préface d'Art Hellane.** — Interprétés : M. Edouard Berth, Mme Varini Bert, Rita Pasquali ; Mme Alphonso Pieri, Italiante ; Mme Paola Monti, Liscitante.

Les Hélènes exotiques de la mer (océanographie). — **Bigorre en vacances** (scène comique).

Le programme se complétera par les vues suivantes :

Héros Silencieux, tragique aventure d'un espion russe, de M. Régnier. — **Préface** au jugé sur une locomotive. — Encourageant et vertigineux pourtant du coupable par le lieutenant Barry qui, monté sur une autre locomotive, le confronte à reculer à une catastrophe dans laquelle il sait qu'il trouvera la mort.

Casse-banque canadienne (scène comique). — **L'Anglais tel que Max le parle** (scène de Max Linder, à propos de l'autre). — **Paris-Jou-Jou**, dernières actualités du monde entier. — **Principauté de Monaco** (sous-titre).

Folies-Bergère

Bénéfice Delphie-Pelletier

Delphie-Pelletier, deux noms inséparables du succès plus que centenaire de la revue des Folies-Bergère, deux noms symphoniques et deux artistes aimés.

On connaît de l'un le comique fait de sobriété et de finesse, un talent d'observation qui atteint des effets énormes par le simple effet de son naturel, la belle humeur généreuse, jointe à une fantaisie qui dédaigne la vulgarité facile.

On sait de l'autre la pittoresque de ses compositions normandes, la couleur intense qu'il lui prête par leur justesse, l'accent de localisme dont il marqué ses différents types, silhouettes joliment « croquées » d'une nature avec une singulière assurance du trait plaisant et une savoureuse expression du ferroir.

La représentation de ce soir sera donnée au bénéfice de ces deux joyeux compères.

Sous cette tente, qu'ils ont aménagée pendant plus de trois mois, et que leur sont redévolus de tout, de digestions aimables se donnent rendez-vous ce soir aux Folies pour leur témoigner leur sympathie reconnaissante, il faudra loger les retardataires jusqu'aux portes !

A.-H.

Ce soir, **Grand Gala** au bénéfice de Delphie-Pelletier avec le gracieux et bienveillant concours des deux célèbres boxeurs : **Lion Bernstein**, contre **Marcel Denis**, en match exhibition de 4 rounds.

Gilles, discut de la Scala de Paris.

Adriès, basse chantante de la Gaité Lyrique.

La Société Philharmonique, sous la direction de son chef, M. Agathon de Meyer.

Vendredi 27 mars, 1^{re} représentation de **Poponnette**, opérette en 2 actes et à grand spectacle.

GRAND CINÉMA GAUMONT

Un programme comme il n'en a pas encore été passé au Havre.

Aujourd'hui mardi 24 mars, soirée à 8 heures 3/4.

FANTOMAS ! — *contre*

FANTOMAS ! — Grand drame d'aventures

1 h. 30 de projection, 4 parties, 40 tableaux

1^{re} Partie : **Fantomas et l'Opinion publique**. — 2^{re} Partie : Le mur qui saigne. — 3^{re} Partie : **Fantomas contre Fantomas !**. — 4^{re} Partie : Règlements de compte.

LE JOCOND

Joué par M. Lévesque, du Palais-Royal

45 minutes de folle gaîté

L'ÉVASION DE JIM DOLAN

Interprété par Tom Mix (le roi des Cow-Boys)

Pont de Zan, Par la Terre, etc., etc.

Prendre ses places en location. Téléphone 15.31.

Concert de Bienfaisance

A l'occasion de son dixième anniversaire de fondation, le **Cercle Lyrique du Havre** organise pour le dimanche 29 mars une Matinée concertante et dansante, au profit de la Société Protectrice de l'Enfance du Havre.

Cette réunion, dont le but philanthropique doit assurer un succès certain, sera donné, comme de coutume, dans la salle de la Lyre Havraise, à 2 h. 1/2 précises.

Le programme : M. Bauer, violoniste ; Mme Stefania, mezzo-soprano ; M. Fernandez, chanteur de genre, prêteront leur concours.

Le concert sera terminé par **Baraterie**, drame en deux actes de André de Lorde et Masson-Forestier, interprété par : M. Molain, Le Hertel ; Maurenl, de Drezen ; Barre, Colin ; Tilly, Jolibois ; Georges, Mazelin ; Reynal, Voisant ; Zem, le capitaine de la Férité ; Fernis, le capitaine bordeaux ; Demongé, le commissaire et le docteur ; Mme Massy, Mme Le Hertel ; Mme Suzy, Mme La Ferte.

Salle de la Lyre Havraise

Cercle d'Etudes des Employés de Bureau Havrais

Nous pouvons donner maintenant le programme définitif du concert qui aura lieu le samedi 28 mars, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle de la Lyre Havraise, avec le concours de la **Lyre Havraise**, de la mosquée du 12^e d'infanterie, et de plusieurs artistes en renon.

PREMIÈRE PARTIE. — 1. Marche des Echassiers Landais Milou par la musique du 12^e régiment d'infanterie.

2. Prologue de **Faillasse** (Léo Cavallo), par M. Henri Alders. — 3. Rondo de Margot (*La Cigale et la Fourmi*), Andran, à la **Bistore naïve** (G. Secretan), par Mme Marg. Dumaine. — 4. **La Tosca** (Puccini), par M. Lucien Carpenter. — 5. **Berceuse pour Maryyne** (Gaston Perdrix), par Mme Renée Macs. — 6. **Les Guerriers Sarrasins** (A. Greczka), par M. Lucien Carpenter. — 7. Aux amours... Médiocre. I revue en un acte, de M. Edouard Bigot, la comédie, Mme Marg. Dumaine ; le compositeur, M. Julian Pelas. — 8. **Le Poulet** (André), par la musique du 12^e régiment d'infanterie.

DEUXIÈME PARTIE. — 1. **Albine**, ouverture du concert (Gouquel), par la Musique du 12^e. — 2. **Siegurd** (Reyer), par M. Lucien Carpenter. — 3. **Le Vivant-dit** (Benjamin Godard), par Mme Renée Macs. — 4. **Bonaventura Céline** (Dizzi), par M. Henri Alders.

5. **L'Indicateur des Chemins de Fer** (Paul Weil) ; 6. **Consuls aux Parents** (G. Secretan), par M. Julien Pelas. — 6. **Le Peintre** (André), par la Société Lyrique du Havre. — 7. **Pierrot Puni**, opéra-comique en un acte de M. Clément, Lucien Carpenter ; Colombine, Mme X. — 8. **Marche Lorraine** (L. Ganach), par la Lyre Havraise et la Musique du 12^e régiment d'infanterie.

Le bureau de location sera ouvert à la Lyre Havraise à partir du mardi 24 mars, de 11 heures à 4 heures.

Les billets retirés comprennent le droit d'entrer à la sauterelle qui aura lieu à l'issue du concert.

Hôtel des Sociétés

Veillée Bretonne

On annonce pour le vendredi 3 avril, une Grande Veillée Bretonne, dont le programme aussi varié qu'intéressant réunira les noms du baryton Nocelly, de l'Opéra, qui obtint un si franc succès lors de notre dernière saison lyrique : Mme Jane Lemaire, la réputée mezzo-soprano, de la Gaité Lyrique, qui interpréteront des œuvres choisies et des chansons bretonnes recueillies par Maurice Duhamel.

Le peintre Léon Durocher, qui la maîtrise tout d'abord l'on va construire un port, malheureusement les ports français ne sont guère bons, et Larache l'un des ports espagnols est sur le point d'être mis en valeur par un groupement allemand.

Cinquante millions vont être affectés au port de Casablanca mais cette somme sera bien insuffisante et les autres ports vont réclamer, notre attention sera alors dirigée vers les routes et les voies ferrées.

Epuisé il faudra reférer la flèvre de la spéculation qui a fait sortir de terre les trônes entassés par les Marocains, et qui en menacent leurs fortunes et celles des Européens, pourra provoquer les pires désastres.

L'auteur pense que cette sécheresse, pour si difficile qu'elle soit, pourra être surmontée ; car, si nous sommes convaincus que nous avons le moyen de faire face à nos difficultés, nous pourrons faire face à nos difficultés.

Il a donc dressé un tableau de la situation actuelle qui sera établi à la fin de l'après-midi.

Nous avons donc un très grand rôle à remplir en ce pays, et nous avons assuré, cher cette région pour souhaiter que nous remplaçons dans nos obligations professionnelles lui en faisant honneur ; de plus les questions posées étant pour nombreux, il convient d'attendre son tour pour avoir les réponses. En outre, nous ne les insérons que lorsque nous disposons de beaucoup de place, ce qui n'est pas actuellement. Ajoutez à cela que notre avocat accomplit en ce moment une période d'instruction militaire.

V.G.T. 202. — Six mois à l'avance s'il y a un jardi.

E. 7. — Vous pouvez faire appel de la décision du Bureau d'assistance du Havre devant le Bureau d'assistance de la Cour d'appel.

Fine Champagne. — Demandez la taxe car cela me paraît cher.

P. M. 79. — L'usufruitier n'est pas tenu de faire les grosses réparations, mais vous pouvez le faire à votre compte.

B. 153. — Oui, pour le trimestre de pension ; il suffit de faire valoir que les vêtements renseignés sont bons et que nous avons acheté pour eux.

D. 11. — Il faut faire valoir que les vêtements sont bons et que nous avons acheté pour eux.

O. 1. — Ou, en la citant devant devant le juge de paix de.

M. 79. — L'usufruitier n'est pas tenu sans le consentement de vos parents et cela va tout mieux, la liberté est si dangereuse à 16 ans 1/2.

Viette 25. — Faites un testament si votre mari n'a pas son père et sa mère ou un ascendant, cela suffira.

Un commerçant embarrassé. — Faites déposer les fonds à la Caisse des Dépôts et Consignations, en l'espèce la caisse de la Société lyrique du Havre.

Très ancien lecteur. — Non pas sur le bulletin n° 3.

Chambre d'air. — A la mars, après avoir écrit une lettre recommandée au votre client, citez-le en conciliation devant le juge de paix pour voir qu'il sera tenu de reprendre sa machine.

B. 153. — Oui, pour le trimestre de pension ; il suffit de faire valoir que les vêtements renseignés sont bons et que nous avons acheté pour eux.

C. 1. — Chaque année vous déposez à la poste une taxe car cela me paraît cher.

M. 79. — L'usufruitier n'est pas tenu de faire les grosses réparations, mais vous pouvez le faire à votre compte.

B. 153. — Oui, pour le trimestre de pension ; il suffit de faire valoir que les vêtements renseignés sont bons et que nous avons acheté pour eux.

C. 1. — Chaque année vous déposez à la poste une taxe car cela me paraît cher.

M. 79. — L'usufruitier n'est pas tenu de faire les grosses réparations, mais vous pouvez le faire à votre compte.

B. 153. — Oui, pour le trimestre de pension ; il suffit de faire valoir que les vêtements renseignés sont bons et que nous avons acheté pour eux.

C. 1. — Chaque année vous déposez à la poste une taxe car cela me paraît cher.

M. 79. — L'usufruitier n'est pas tenu de faire les grosses réparations, mais vous pouvez le faire à votre compte.

B. 153. — Oui, pour le trimestre de pension ; il suffit de faire valoir que les vêtements renseignés sont bons et que nous avons acheté pour eux.

C. 1. — Chaque année vous déposez à la poste une taxe car cela me paraît cher.

M. 79. — L'usufruitier n'est pas tenu de faire les grosses réparations, mais vous pouvez le faire à votre compte.

B. 153. — Oui, pour le trimestre de pension ; il suffit de faire valoir que les vêtements renseignés sont bons et que nous avons acheté pour eux.

C. 1. — Chaque année vous déposez à la poste une taxe car cela me paraît cher.

M. 79. — L'usufruitier n'est pas tenu de faire les grosses réparations, mais vous pouvez le faire à votre compte.

B. 153. — Oui, pour le trimestre de pension ; il suffit de faire valoir que les vêtements renseignés sont bons et que nous avons acheté pour eux.

C. 1. — Chaque année vous déposez à la poste une taxe car cela me paraît cher.

M. 79. — L'usufruitier n'est pas tenu de faire les grosses réparations, mais vous pouvez le faire à votre compte.

B. 153. — Oui, pour le trimestre de pension ; il suffit de faire valoir que les vêtements renseignés sont bons et que nous avons acheté pour eux.

C. 1. — Chaque année vous déposez à la poste une taxe car cela me paraît cher.

M. 79. — L'usufruitier n'est pas tenu de faire les grosses réparations, mais vous pouvez le faire à votre compte.

B. 153. — Oui, pour le trimestre de pension ; il suffit de faire valoir que les vêtements renseignés sont bons et que nous avons acheté pour eux.

Le Petit Havre — Mardi 24 mars 1914

Tribunal les condamne : Capron à 1 mois de prison et 5 francs d'amende ; Lebert et Lriot, qui sont récidivistes, chacun à 3 mois de prison et 5 francs d'amende.

POUR DEUX POULES

Louis-Emile Malandain, garçon de ferme, âgé de 25 ans, et sa mère, la veuve Malandain, âgée de 44 ans, habitant Gonfreville-Caillet, aimait le poulet, et, comme ils n'ont pas les moyens d'en acheter, il en volent.

Le 23 janvier dernier, les gendarmes de Goderville ont été prévenus par M. Lédroz, gérant du château de Letat que deux poules mortes, portant aux pattes des bagues vertes avaient été trouvées dans une prairie.

Or, à cette date, il avait fortement neigé et les gendarmes purent se rendre compte que des traces de pas allaient de la maison de Mme Malandain à la prairie. Les soupçons qu'ils avaient conçus de ce fait se changèrent en certitude quand ils surent que les poules provenaient de chez M. Paquin, cultivateur à Vattelot-sous-Beaumont, qui employait le fils Malandain comme domestique. M. Paquin, en effet, ayant été victime de nombreux vols de poules, avait pris la précaution de munir ses poules de bagues en celluloid.

Ils questionnèrent adroitement les Malandain et obtinrent des aveux renouvelés à l'audience. M. Coly présente chaleureusement la défense des deux prévenus qui s'en vont le 15 avec un mois de prison, la mère avec 15 jours.

BATAILLE

Le 19 octobre dernier, croyant qu'on se moquait d'eux, André Cordonnier, 27 ans, François Recher, 19 ans, et Albert-André Massé, 19 ans, tous voillers à Fécamp, ont rié de corps les nommés Paul Frébourg, François Frébourg et Panel, qui étaient très quittement assis au bal de la Renaissance, au hameau de la Rouge, et regardaient les danseurs.

Pour ce fait, Cordonnier, Massé et Recher, sont condamnés à 50 francs d'amende chacun.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Graville-Sainte-Honorine

Les élections cantonales. — Le Comité Radical « Radical-Socialiste de Graville-Sainte-Honorine, heureux de la belle majorité obtenue à Graville par M. Debremont, conseiller général, adresse aux électeurs gravillais ses bien sincères remerciements.

Le président du Comité,
ATTAULT.

Usages de Mme Berger. — Les obsèques de Mme Berger, épouse de M. Bongnat, ancien honoraire, délégué communal, officier d'instruction publique, et belle-mère de M. Brel, instituteur au Havre, ont été célébrées dimanche avec le concours d'une nombreuse assistance.

La levée du corps a eu lieu à neuf heures et demie, route Nationale, puis le cortège, après le service religieux, gagna la cimenterie Sainte-Marie, où il fut enterré.

Nous avons remarqué la présence de MM. G. Debremont, conseiller général ; Flégollet, président de la délégation cantonale ; Tailleux, délégué cantonal ; Fréger, Reboux, Denegeat, directeurs honoraires d'écoles communales ; Bobée, directeur de l'école de Graville-Centre ; Chambrelin, Brot, Basille, Duriez, Pigné, directeur d'école au Havre ; Mlle Duriez, directrice honoraire ; Mme Duriez, directrice d'école ; Mme Ricard, 3 ans d'école au Havre, etc., etc.

A l'issue de la cérémonie, la foule se relia après avoir présenté ses condoléances émues aux membres de la famille.

Acte de probité. — M. E. Laferte, habitant, a trouvé une certaine somme d'argent qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire, qui l'a remercié de son acte de probité.

Etoit clôt. — Naissances. — Du 13 mars : Marcel Lebrun, des chantiers, impasse Maréchal Joffre, 16 ans, fils d'Emile Lebrun, impasse Thibault. — Du 14 : Yvonne Lenoir, route Nationale, 60. — Du 17 : Georges Lenormand, rue du Pont-Tinel, 2. — Du 18 : Étienne Beuzeau, rue des Prés-Colombel, 6.

Sanvic

Service des Eaux. — Pour réparation d'un branchemen d'eau, les conduites alimentant les rues du Cimetière ; Thiers, à partir de la rue Cochet ; rue Gambetta, à partie de la rue Lamoriere ; et Aimable-Lebiond, seront fermées aujourd'hui 24 mars, à partir de 9 heures et pendant quelques heures.

Bléville

Council municipal. — Le Conseil municipal se réunit en séance extraordinaire le samedi 28 mars, à 16 heures, pour la nomination du maire en remplacement de M. Henri Labey, dont la démission est acceptée.

Contribution Assistance médicale. — Il est rappelé que M. Lédroz sera à la mairie de Bléville, 30 mars, à 8 heures ; 2^e que le dernier délai pour l'inscription à l'Assistance médicale est fixé à jeudi prochain.

Montivilliers

Etoit clôt. — Naissance. — Du 17 mars : Emile Toubou, rue Victor-Lesieur. — Du 19 mars : Louise Turcet, 2 mois, rue Victor-Lesieur. — Du 16 : Louis Matrione, 69 ans, rentier, place Assiette. — Du 17 : Fernand Leleu, 7 mois, route de Fontenay. — Du 18 : Ferdinand Caillot, 59 ans, boulanger rue Félix Faure.

Feuilleton du PETIT HAVRE

LA

FEMME DE MONSEUR LE DUC

PAR
Constant GUÉROULT

PROLOGUE

La Victime

Après avoir écouté attentivement cette explication, Mme Charvay se mit à lire la lettre de sa fille.

Pendant cette lecture, Guimbard la suivait de l'œil ligne par ligne et mot par mot. Étudiant en même temps l'expression de sa physionomie à chaque phrase qui passait sous ses yeux.

Un moment elle s'arrêta tout à coup. L'œil ardemment fixé sur un mot, elle parut réfléchir profondément, puis un éclair passa dans ses yeux, un éclair dans lequel l'agent crut voir une lueur d'espoir.

Il avait remarqué que le mot qui l'avait ainsi impressionnée terminait la première page de la lettre, car, cette page, elle l'avait tournée aussitôt.

Quand elle eut tout lu, il lui demanda la lettre pour la remettre au dossier.

Mais avant de la rendre au greffier, il la

Harfleur

Bal de l'Union Patriotique Harfleurais. — Samedi 28 mars, à 9 heures du soir, salle des fêtes, l'Union Patriotique harfleuraise donnera à ses membres honoraires et amis un grand bal.

POUR DEUX POULES

Louis-Emile Malandain, garçon de ferme, âgé de 25 ans, et sa mère, la veuve Malandain, âgée de 44 ans, habitant Gonfreville-Caillet, aimait le poulet, et, comme ils n'ont pas les moyens d'en acheter, il en volent.

Le 23 janvier dernier, les gendarmes de Goderville ont été prévenus par M. Lédroz, gérant du château de Letat que deux poules mortes, portant aux pattes des bagues vertes avaient été trouvées dans une prairie.

Or, à cette date, il avait fortement neigé et les gendarmes purent se rendre compte que des traces de pas allaient de la maison de Mme Malandain à la prairie. Les soupçons qu'ils avaient conçus de ce fait se changèrent en certitude quand ils surent que les poules provenaient de chez M. Paquin, cultivateur à Vattelot-sous-Beaumont, qui employait le fils Malandain comme domestique. M. Paquin, en effet, ayant été victime de nombreux vols de poules, avait pris la précaution de munir ses poules de bagues en celluloid.

Ils questionnèrent adroitement les Malandain et obtinrent des aveux renouvelés à l'audience. M. Coly présente chaleureusement la défense des deux prévenus qui s'en vont le 15 avec un mois de prison, la mère avec 15 jours.

BATAILLE

Le 19 octobre dernier, croyant qu'on se moquait d'eux, André Cordonnier, 27 ans, François Recher, 19 ans, et Albert-André Massé, 19 ans, tous voillers à Fécamp, ont rié de corps les nommés Paul Frébourg, François Frébourg et Panel, qui étaient très quittement assis au bal de la Renaissance, au hameau de la Rouge, et regardaient les danseurs.

Pour ce fait, Cordonnier, Massé et Recher, sont condamnés à 50 francs d'amende chacun.

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

Association agricole. — Cette importante Société a tenu son assemblée générale samedi dernier, à 10 h. 1/2, à la Mairie de Saint-Romain, sous la présidence de M. Bredaz, président.

Le 23 janvier dernier, les gendarmes de Goderville ont été prévenus par M. Lédroz, gérant du château de Letat que deux poules mortes, portant aux pattes des bagues vertes avaient été trouvées dans une prairie.

Or, à cette date, il avait fortement neigé et les gendarmes purent se rendre compte que des traces de pas allaient de la maison de Mme Malandain à la prairie. Les soupçons qu'ils avaient conçus de ce fait se changèrent en certitude quand ils surent que les poules provenaient de chez M. Paquin, cultivateur à Vattelot-sous-Beaumont, qui employait le fils Malandain comme domestique. M. Paquin, en effet, ayant été victime de nombreux vols de poules, avait pris la précaution de munir ses poules de bagues en celluloid.

Ils questionnèrent adroitement les Malandain et obtinrent des aveux renouvelés à l'audience. M. Coly présente chaleureusement la défense des deux prévenus qui s'en vont le 15 avec un mois de prison, la mère avec 15 jours.

BATAILLE

Le 19 octobre dernier, croyant qu'on se moquait d'eux, André Cordonnier, 27 ans, François Recher, 19 ans, et Albert-André Massé, 19 ans, tous voillers à Fécamp, ont rié de corps les nommés Paul Frébourg, François Frébourg et Panel, qui étaient très quittement assis au bal de la Renaissance, au hameau de la Rouge, et regardaient les danseurs.

Pour ce fait, Cordonnier, Massé et Recher, sont condamnés à 50 francs d'amende chacun.

Saint-Vigor-d'Imoville

Arrestation. — Dimanche 22 mars, les gendarmes de Saint-Romain ont arrêté, pour purger une peine de deux mois de prison, le nommé Henri Delphin Boudeau, 28 ans, ouvrier peintre, demeurant à Saint-Vigor-d'Imoville, contamine par vol.

Tancarville

Une bague originale. — Le 16 mars, vers midi, par suite de la haute marée et du mauvais temps, l'eau a envahi presque entièrement les alluvions situées au bas de Tancarville, provoquant le recul des lieux se trouvant dans la prairie.

Une quinzaine d'individus profitant de cet état de choses, s'emparent de bâtons et se sont livrés à une partie de chasse à courre.

Les lieux se situant sur les buttes de terre étaient également attaqués et une quinzaine d'entre eux furent massacrés.

La jeunesse féminine avait fait assaut de jolies toilettes.

Entraînées par un excellent orchestre dirigé par M. Baudu, sous directeur, les danseuses ont tourbillonné avec entrain jusqu'à deux heures du matin.

Etat civil. — *Naissance :* Roger Godefroy, hameau de Saint-Michel.

Saint-Vigor-d'Imoville

Arrestation. — Dimanche 22 mars, les gendarmes de Saint-Roman ont arrêté, pour purger une peine de deux mois de prison, le nommé Henri Delphin Boudeau, 28 ans, ouvrier peintre, demeurant à Saint-Vigor-d'Imoville, contamine par vol.

Tancarville

Une bague originale. — Le 16 mars, vers midi, par suite de la haute marée et du mauvais temps, l'eau a envahi presque entièrement les alluvions situées au bas de Tancarville, provoquant le recul des lieux se trouvant dans la prairie.

Une quinzaine d'individus profitant de cet état de choses, s'emparent de bâtons et se sont livrés à une partie de chasse à courre.

Les lieux se situant sur les buttes de terre étaient également attaqués et une quinzaine d'entre eux furent massacrés.

La jeunesse féminine avait fait assaut de jolies toilettes.

Entraînées par un excellent orchestre dirigé par M. Baudu, sous directeur, les danseuses ont tourbillonné avec entrain jusqu'à deux heures du matin.

Etat civil. — *Naissance :* Roger Godefroy, hameau de Saint-Michel.

Décès. — Du 12 mars : René Roussel, rue du Réservoir, 7 mois. — Du 14 : Germaine Beux, rue Léon-Gambetta, 69, 17 ans ; Louis Bourgeois, rue du Doyenné, 30, 29 ans ; Jeanne Navarro, 20 ans ; Louis Gilbert, 21 ans, ces trois derniers sujets espagnols, terrassiers, résidant à Tancarville employés à l'entreprise d'extraction de blocs.

Sur la déclaration du garde, la gendarmerie a dressé procès-verbal pour chasse en temps prohibé contre ces individus.

Les lieux qui ont été saisis ont été remis au banquier de la Banque de Fécamp.

Bolbec

Etat civil. — *Naissance :* Du 16 mars : Bertrand Lange, rue Ruffin, 8. — Du 17 : Madeleine Mars, rue P.-F. Lemire, 27.

Décès. — Du 12 mars : René Roussel, rue du Réservoir, 7 mois. — Du 14 : Germaine Beux, rue Léon-Gambetta, 69, 17 ans ; Louis Bourgeois, rue du Doyenné, 30, 29 ans ; Du 15 : Honore Vasse, rue du Vallois, 14, 1 an 9 mois. — Du 18 : Jeanne Lévy, rue du Vallois, 14, 1 an 9 mois.

Procès de mariage. — Georges Gaston-joseph Léopold Leglise, coiffeur, à Bolbec, et Marguerite, sans profession, à Sanvic.

Mariage. — Félicien-Emilien Paul Péroq, mécanicien, et Angèle-Emilie Malherbe, ouvrière de fabrique.

Goderville

Inauguration du Stand de tir

de la Société Amicale de Tir

Dingue

Cinq cibles ont été installées permettant le tir à 100 mètres, 150 mètres, 200 mètres et 250 mètres.

Cinq cibles ont été installées permettant le tir à 100 mètres, 150 mètres, 200 mètres et 250 mètres.

Cinq cibles ont été installées permettant le tir à 100 mètres, 150 mètres, 200 mètres et 250 mètres.

Cinq cibles ont été installées permettant le tir à 100 mètres, 150 mètres, 200 mètres et 250 mètres.

Cinq cibles ont été installées permettant le tir à 100 mètres, 150 mètres, 200 mètres et 250 mètres.

Cinq cibles ont été installées permettant le tir à 100 mètres, 150 mètres, 200 mètres et 250 mètres.

Cinq cibles ont été installées permettant le tir à 100 mètres, 150 mètres, 200 mètres et 250 mètres.

Cinq cibles ont été installées permettant le tir à 100 mètres, 150 mètres, 200 mètres et 250 mètres.

Cinq cibles ont été installées permettant le tir à 100 mètres, 150 mètres, 200 mètres et 250 mètres.

Cinq cibles ont été installées permettant le tir à 100 mètres, 150 mètres, 200 mètres et 250 mètres.



Pour avoir des **BANDAGES**, bas à varices, ceintures, etc., de Qualité **EXTRA**, de fabrication solide et élégante, adressez-vous au **Pilon d'Or**, 20, place de l'Hôtel-de-Ville, au Havre.

THEATRE-CIRQUE OMNIA

Boulevard de Strasbourg

AUJOURD'HUI

CINÉMA OMNIA PATHÉ

A 8 h. 3/4, Soirée

matinée : DIMANCHES ET JEUDIS à 3 h.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

entre

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

par les bateaux steamers

Augustin-Normand, Gosselie, Bivendelle, La-Dives
La-Touques, Rapide, Trouville, Basseville,
La-Hève, Ville-de-Caen, Caistor
Ville-d'Isigny

Mars	HAVRE	HONFLEUR
Mardi.... 24	7 43	—
Mercredi... 25	7 10 30	8 15 11 45
Judi.... 26	7 45	11 25

Mars	HAVRE	TROUVILLE
Mardi.... 24	7 30	—
Mercredi... 25	7 30	11
Judi.... 26	7 30	12

Mars	HAVRE	CAEN
Mardi.... 24	7	—
Mercredi... 25	7 30	7 45
Judi.... 26	8	—

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

Services Maritimes BRETEL Frères

HAVRE A CHERBOURG & SAINT-VAAST

Nois de MARS

HAVRE A CHERBOURG — HAVRE A SAINT-VAAST

27 Mercredi, 11 h. 30 m. — 28 Samedi, 10 h. — S.

LE HAVRE A BOULOGNE-SUR-MER

Départs réguliers, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois

Agent E. DUREAU, Tente B. F. Tel. 3.75. MaV

BAC A VAPEUR

Entre QUILLEBEUF et PORT-JÉRÔME

Mois de Mars

Premier départ de Quillebeuf à 6 heures du matin. Deuxième départ de Port-Jérôme à 6 heures du matin; dernier départ de Port-Jérôme à 6 h. 30 du soir.

1^{er} Perception des arrêts ci-dessous indiqués :

14. Arr. de 6 h. 10 à 10 — 27. Arr. de 7 h. 50 à 9 h 00 — 28. Arr. de 8 h. 15 à 10 h 10

15. Arr. de 6 h. 45 à 8 h. 40 — 29. Arr. de 8 h. 45 à 10 h 45

16. Arr. de 7 h. 30 à 9 h 35 — 31. Arr. de 9 h. 10 à 11 h 15

17. Arr. de 8 h. 30 à 10 h 30 — 32. Arr. de 9 h. 35 à 11 h 35

Pendant les heures d'arrêt, le service des voyageurs est assuré par une horquette.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. Thérèse-et-Marie, ven. de Brest, est arr. à Béarreux le 21 mars.

Le st. fr. Pomerol, ven. de Dieppe, est arr. à Paulieu le 22 mars.

Le st. fr. Borsac est parti de Bordeaux le 21 mars pour la Chine et l'Asie.

Le st. fr. Statener, ven. de Rouen, est arr. à Pauliac le 22 mars.

Le st. fr. L'istrice, all. du Havre à Hambourg, est reparti de Dunkerque le 21 mars.

Le st. fr. Calypso, all. du Havre à St-Pierre-Miquelon et New-York, est arr. à Saint-Malo le 22 mars.

Le st. fr. Alice, all. du Havre à Paris, est arr. à Hamble le 22 mars pour Rio-Janeiro.

Le nav. fr. Marguerite-Molino, all. d'Algérie à Ostende, est passé à Eastbourne le 20 mars.

Le st. fr. Lo-Touraine, all. du Havre à New-York, a été signalé à Sabres-Island le 22 mars.

Le st. fr. Hippolyte-Worms, all. du Havre à Rouen, est passé à Barfleur le 23 mars, à 10 heures 55.

Le st. fr. Texas est parti d'Anvers le 21 mars, à 11 heures, pour le Mexique, via Bordeaux.

Le st. fr. Caravelle doit partir de Bordeaux le 24 mars, à 18 heures, pour Nantes et Havre.

Le st. fr. Guadelope, ven. du Havre et Bordes, est arr. à Coïon le 22 mars.

Le st. fr. Ange, ven. du Havre, etc., est arr. à Rio-Janeiro le 21 mars.

Le st. fr. Ory, all. du Havre, etc. à Haiphong, est reparti de Constanța le 22 mars.

Le st. fr. He-de-la-Poumion est parti de la Réunion le 22 mars pour Marseille et Havre.

Le st. fr. Melde, all. du Havre à Buenos-Ayres, est parti de Pauliac le 22 mars.

Le st. fr. Djibouti, all. de la Réunion au Havre est arr. à Pauliac le 21 mars.

Le st. fr. Africaine, all. du Havre, etc. à Matadi, est reparti de Constanța le 22 mars.

Le st. fr. Amiral-Fourchon, all. du Gabon à Pauliac et Havre, est arr. à Grand-Bassam le 21 mars.

Le st. fr. Ville-de-Bordeaux, all. du Havre, etc., est arr. à Béarreux le 20 mars.

Le st. fr. Ceylan, all. du Plaza et du Brésil au Havre et Dunkerque, est repart. de Madère le 21 mars.

Le st. fr. Suzanne-et-Marie, ven. d'Anvers, est arr. à Béarreux le 20 mars.

Le st. fr. Puerto-Rico, all. du Havre à Haïti, est rep. de Bordeaux le 21 mars ; il est arr. à La Corogne le 22.

ÉVÉNEMENTS DE MER

GERVANTIS (s.) — Monte-Video, 20 mars : Le st. fr. Gervantis, all. de Callao, est. sur Havre et Liverpool, qui avait relâché ici, après échouement, a continué son voyage aujourd'hui.

CHERRY (s.) — Southampton, 20 mars : Le st. fr. Cherry est arrivé ici et va entrer en calé-sèche.

Marégraphe du 24 Mars

PLAINE MER { 8 h. 12 — Hauteur 7 ° 45

20 h. 27 — 7 ° 15

BASSE-MER { 3 h. 29 — 6 ° 00

13 h. 50 — 5 ° 40

Lever du Soleil... 5 h. 58 — NL 26 mars à 0 h. 48

Cou. du Soleil... 18 h. 16 — P.Q. 3 avril à 19 h. 50

Lever de la Lune... 5 h. 17 — P.L. 10... à 19 h. 39

Cou. de la Lune... 18 h. 4 — P.Q. 17... à 8 h. 04

Vents S.O. — Forte brise — Temps pluvieux

Mer Agitée

CAVES GÉNÉRALES

Vins Rouges

Clos-Montagne	Le Litre 40 cent.
Grands Domaines	45 "
Côtes Val-Joie	50 "
Coteaux Sahel	50 "
Bourgeois Supérieur	60 "
Entre-deux Côtes	70 "
Côtes Supérieures	80 "

POURQUOI le corps médical conseille-t-il les Sels de Rénio-Lithium ? Parce que les arthrites, rhumatismes, froids, même une eau minérale très active et très économique, qui les soulage en moins de 48 heures.

La boîte de 10 tubes pour 20 jours de traitement : 1 fr. 50. — Dépôt : Grande Pharmacie des Halles-Centrales, 56, rue Voltaire.



3 cuisinières faisant un peu de ménage, 19 bonnes à faire, 3 bonnes d'enfants, 6 femmes de chambre, pour le Havre, Sainte-Adresse et environs. Aussi on demande une femme à faire pour Londres. S'adresser à

l'Impartial 11, rue du HAVRE Ste-Adresse. — Téléph. 16 Tramways : Rond-Point, Sainte-Adresse. Descentre à l'Octroi. (5182)

ON DEMANDE une Jeune Bonne de 13 à 14 ans, présentée par ses parents. Prendre l'adresse au bureau du journal. 21.25 (5182)

ON DEMANDE de suite, une Jeune Esclave de 13 à 22 ans, pour faire le service de femme de chambre et ménage de bonnes référés. Se près. de 9 h à 11 h. et de 1 h. à 3 h. — Pr. l'adresse au bureau du journal. (51682)

ON DEMANDE des Ouvrières Repasées, 20 à 22 ans, traité assuré et pension de 15 francs. S'adresser à l'Impartial 11, rue du HAVRE. Location et appointements. (5177)

ON DEMANDE Ménage sans empêcheurs, 20 à 22 ans, pour garder et entretenir propriété aux environs du Havre. Location et appointements. S'adresser au journal. 21.26 (5182)

ON DEMANDE Une Bonne pour la matinée, 3 ou 4 heures. Se présente de 2 à 5 heures. S'adresser au bureau du journal. (5188)

ON DEMANDE Une BONNE pour la matinée. S'adresser, 6, rue de la Crique. (51612)

ON DEMANDE de SUITE une Bonne de 18 ans, pour commerce. S'adresser au bureau de tabac d'Ignaveau, à Sainte-Adresse. (51592)

ON DEMANDE une Petite Appréteuse et une Appréteuse Modeste. Prendre l'adresse au bureau du journal. (51632)

DAME VEUVE sans Enfants, désire PLACÉ chez personne seule. S'adresser au bureau de la Poste. (51692)

STÉNO - DACTYLOGRAPHES Secrétaires rapides, connaissant les usages et les termes commerciaux, les langues : Comptables, Teneurs de livres, hommes et dames, sont à la disposition de MM. les Négociants (période d'école). Demander renseignements à l'Association des Anciens élèves de l'Ecole Pigier, 78, boulevard de Strasbourg (téléphone 16.05). 4.11.18.21.30 (3670C)

Moto 3 HP Dernières perfectionnements, à vendre cause double emploi, avec tous accessoires. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE BAHUT chêne massif, style ancien. Presse à Cuir, à la main. S'adresser à Victor-Hugo, au rez-de-chaussée. (51672)

2 jolies Chambres à Couche au journal Le Havre, un au journal Le Havre, un de 13 à 14 ans, pour faire les courses.

ON DEMANDE un petit Jeune Homme de 13 ans, pour faire les courses, chez M. ROGERET, 43, boulevard de Strasbourg. (51722)

ON DEMANDE HOMME connaît le nettoyage des glaces et le cirage des parquets. Travail assuré. S'adresser, 22, rue Dicquemare, de 2 à 3 heures.

JEUNE EMPLOYÉ de 13 à 14 ans pour le bureau est demandé. 20, rue Thiébaut. (54832)

ON DEMANDE un Bonne de 25 à 35 ans sèche très bien faire la cuisine et le repassage. Bonnes références exigées. — Prendre l'adresse au bureau du journal.

ON DEMANDE une Belle

HATEZ-VOUS... de participer au GRAND CONCOURS GRACIEUX
de la
"TIMBALE D'ARGENT"
218 PRIX en espèces sonnantes
VOIR A L'ÉTALAGE
Aux CAFÉS EXQUIS
58, rue Voltaire, 58
Les 67 PRINCIPAUX LOTS
TELEPHONE 19.08

Si vous êtes déprimé, prenez du
VIN BIO-SUPRÈME

Tonique, Apéritif et Nutritif, Antidépériteur et Reconstituant
A base de Suc de viande, Quinquina, Kola, Cacao, Coca, Extrait Iodo-tannique et Glycéro-Phosphate assimilables

La composition de ce Vin suffit à indiquer les nombreux cas dans lesquels on peut l'employer.

Le Suc de Viande est l'élément nutritif par excellence.
Le Quinquina est tonique et fébrifuge.

La Kola, dont les principes actifs sont : la caféine, la théobromine, le rouge de kola et l'acide citrique, comme réconfortant, antineurasténique, tonique du cœur et régulateur de la circulation du sang.

La Coca, par la cocaine et l'ecgonine qu'elle contient, augmente l'appétit et facilite la digestion.

Le Cacao agit surtout sur la théobromine, le rouge de cacao et la matière grasse qu'il contient, c'est tout à la fois un aliment et un médicament essentiellement nutritif.

Enfin, les Glycérophosphates ont été l'objet d'une importante communication faite à l'Académie de Médecine par un de nos grands médecins des hôpitaux de Paris, qui les a expérimentés durant plusieurs années dans son service et a démontré la parfaite assimilation de ces corps ainsi que leur grande supériorité sur les phosphates employés jusqu'à ce jour.

L'action de ces médicaments réunis est très importante : ils exercent sur la nutrition des organes une puissante accélération, ce sont les médicaments de la dépression nerveuse.

Le Vin Bio-Suprême, préparé par l'infusion au vin de Grenache vieux, contient en dis solution tous les principes actifs des plantes et corps énumérés : Suc de viande, Quinquina, Kola, Coca, Cacao et Glycérophosphates de chaux et de soude. Sa conservation est parfaite, son goût très agréable, son assimilation absolue.

Il se recommande particulièrement aux personnes Anémiques, Débiles, aux Convalescents, aux Vieillards, ainsi qu'aux Adolescents, dont la croissance est rapide et la constitution faible.

POSE — Un verre à madère avant chacun des principaux repas.

PRIX : LE LITRE, 4 fr. 50

Dépôt Général :

G^e PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES
Rue Voltaire, 56, Havre

LA CONSTIPATION

est la pire des maladies, il importe de la combattre avec la plus grande énergie.
C'est elle qui donne les Maux de tête, Coliques, Vertiges, Congestions, Vomissements, Maux d'Estomac, Palpitations de Coeur, etc... C'est elle qui provoque l'Appendicite.

C'est un Empoisonnement

Evitez donc la Constipation avec le plus grand soin. Si votre intestin ne fonctionne pas d'une façon satisfaisante, nettoyez-le et ensuite refaites son éducation et

Vous GUÉRIREZ avec

LE THÉ DES FAMILLES

La boîte : 1.25 ; francs : 1.50

Les 10 boîtes gare : 12.50

C. SALACROU

SPÉCIALISTE

71, r. Gasimir-Delavigne, Le Havre,

et toutes Pharmacies.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant les aliments.

Et voici des étouffements, convulsions, etc., au niveau.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première alerte, vite un peu de Thé des Familles.

Demandez la brochure "Le Sauvage par les Remèdes de Famille"

qui vous sera envoyée gratuitement.

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a « les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envenimation de ces parasites éloés dans le bol alimentaire en fermentant, en décomposant, en dégradant